

À FORBACH, PLUS DE 2 000 PLACES DE PARKING AU CENTRE-VILLE



- GRATUIT**
- 1 Centre d'Anim. Culturelle (132 places)
 - 2 Vallée d'Oeting (283 pl.)
 - 3 Vieux Couvent (33 pl.)
 - 4 Parking TGV - ICE (107 pl.)
 - 5 Poste (30 pl.)
 - 6 Rondelle (243 pl.)
 - 7 Robert Schuman (137 pl.)
- LONGUE DURÉE**
- 8 Schlossberg (21 pl.)
 - 9 Carrefour de Merlebach (16 pl.)
 - 10 Nicolas Appert (57 pl.)
 - 11 Place Fabert (91 pl.)
 - 12 Aristide Briand (75 pl.)
 - 13 Jean Éric Bousch (93 pl.)
 - 14 Parking Schroeder (218 pl.)
 - 15 Ancienne Mairie (50 pl.)
 - 16 Tuillerie (43 pl.)
 - 17 Pl. Robert Schuman (60 pl.)
 - 18 ZAC Ville Haute (142 pl.)
 - 19 Cartonnerie (142 pl.)

■ Zone bleue (stationnement gratuit limité à 2h avec disque bleu)
■ Stationnement gratuit
■ Stationnement payant longue durée
■ Stationnement payant courte durée

Le stationnement courte durée est réservé aux emplacements en bordure de voirie. Pour des arrêts plus importants, privilégiez les parkings longue durée

Les tarifs à l'horodateur

La ville de Forbach s'est dotée de nouveaux horodateurs munis de claviers alphanumériques permettant d'enregistrer le numéro d'immatriculation de votre véhicule. Vous pouvez régler votre redevance en espèces ou par carte bancaire.

Courte durée Longue durée

30 mn GRATUIT*		30 mn GRATUIT*	
40 mn	0,10€	1h00	0,30€
1h00	0,30€	1h30	0,60€
1h10	0,40€	2h00	0,90€
1h30	0,60€	2h30	1,20€
2h00**	0,90€	3h00	1,50€
		3h30	1,80€
		4h00	2,10€
		4h30	2,40€
		5h00**	2,70€
		6h00	5,00€
		7h00	10,00€
		8h00	20,00€

* Offre valable une fois par jour et par véhicule.
 ** Passés ces délais, la tarification devient dissuasive afin de permettre une rotation des véhicules

Horaires de paiement
 Du lundi au samedi (sauf jours fériés) :
 9h00 - 12h00 ; 14h00 - 19h00

Si vous avez été contrôlé par un agent municipal et que vous n'étiez pas en règle (défaut ou insuffisance de paiement), trois modalités s'offrent alors à vous pour le paiement :

- Régler votre FPS directement à l'horodateur par carte bancaire ou espèces (sous 5 jours)
- Régler votre FPS au bureau d'accueil de la Police Municipale (rue du Vieux Couvent – à l'arrière de la mairie) par carte bancaire, espèces ou chèque (sous 5 jours) aux horaires d'ouverture : du lundi au jeudi 8h-12h / 13h30-17h30, le vendredi 8h-12h / 13h30-16h30. Tél. : 03 87 84 31 30.
- Régler votre FPS dès réception de votre avis de paiement dans votre boîte-aux-lettres selon la procédure indiquée, dans un délai de trois mois. A défaut de paiement, le montant du FPS est majoré de 50€.

En cas de dépassement de la durée de stationnement, le montant déjà réglé est déduit du montant du FPS de 20€

COMMENT

UTILISER L'HORODATEUR ?

Rendez-vous à l'horodateur
le plus proche



Entrez le numéro d'immatriculation
de votre véhicule, choisissez une
durée et payez par CB ou en espèces

Plus besoin de retourner à votre
véhicule, la ville est à vous !



Si la durée de
stationnement n'est pas achevée,
vous pouvez vous garer à un autre
emplacement

3 situé sur la même zone de paiement (courte durée/longue
durée)

NOUVEAU!

POUR UN STATIONNEMENT
PRATIQUE ET GRATUIT,
UTILISEZ LES



ZONES BLEUES !

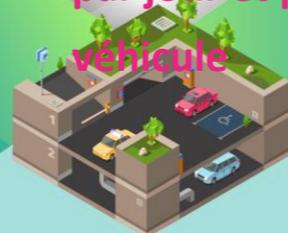
Retrouvez ces informations et bien plus, sur
www.mairie-forbach.fr &

À FORBACH

STATIONNEZ

MALIN La Ville vous offre

30 minutes de
stationnement
par jour et par
véhicule



UNE VILLE ACCESSIBLE, PRATIQUE ET CONVIVIALE



Une nouvelle offre de stationnement Poursuite de l'opération « chèque-parking »

Comme pour toutes les villes en France, Forbach applique la réforme au parking couvert Schroeder de stationnement sur la voie publique avec pour objectifs :

C
e
t
t
e

o
p
é
r
a
t
i
o
n

p
e
r

m
e
t

l
e
s
t
a
t
i
o
n
n
e
m
e
n
t

g
r
a
t
u
i
t
d
a
n
s
l
e
p
a
r
k
i

- Faciliter le stationnement de courte durée, essentiel à l'activité

économique et commerciale du centre-ville, clients des commerçants partenaires.

- Améliorer la rotation des véhicules et éviter le stationnement abusif,

- Inciter à mieux utiliser les parkings périphériques pour le

stationnement de longue durée, vous offre, sur 5 niveaux, 220 places

- Encourager l'usage des transports en commun et des modes doux. surveillées, couvertes pour l'essentiel, à usage horaire ou par abonnement. Il facilitera vos déplacements au coeur de la cité. Pour toutes ces raisons, au-delà de 2H00 (courte durée) et 5H00

(longue durée) de stationnement, les prix augmentent de manière Ouvert de 7h30 à 19h du lundi au samedi, le vendredi jusqu'à 20h. significative (voir tarifs au dos).

Création de zones bleues

Une nouvelle zone bleue a été créée dans le centre-ville, limitée qui travaillent de manière régulière au centre-ville. à 2 heures (cf. plan du centre-ville au dos).

Vous pouvez également profiter de 23 places « arrêt-minute »

situées à proximité des commerces, limitées à 15 ou 30 mn

panneau.

Le stationnement est gratuit sur ces zones bleues à condition que

les automobilistes placent bien en vue derrière leur pare-brise

leur disque européen, disponible dans les commerces spécialisés

pour automobiles. En cas de non-respect de présentation du disque, les usagers encourent une amende de 35€.

Maintien des parkings gratuits

De nombreux parkings restent gratuits (parking du Val d'Oeting, à l'arrière de la mairie) parking du Centre

d'Animation Culturelle, parking du Vieux

Couvent, parking TGV-ICE, parking de la Rotonde, parking Robert **Horaires d'ouverture** Schuman). Il est rappelé que Forbach

dispose d'autant de places du lundi au jeudi 8h-12h/13h30-17h30, de stationnement gratuites (1 000) que payantes (1 000). le vendredi 8h-12h/13h30-16h30.

ng

Schroeder jusqu'à 2 heures pour les

Ce parking, situé dans l'«hypercentre»,

Les abonnements

Une seule et même formule d'abonnement (sur les parkings uniquement) est en vigueur pour les résidents et pour les personnes

à 2 heures (cf.

selon l'indication donnée sur le

Pour toute demande d'abonnement, que ce soit pour les résidents

ou pour ceux travaillant à Forbach, veuillez vous adresser au bureau d'accueil de la Police Municipale (rue du Vieux Couvent –

Tél : 03 87 84 31 30